



# Concours d’Affiche Les Pieds dans les Etoiles Saison Culturelle Pré-Bocage Intercom 2018-2019

## RÈGLEMENT DU CONCOURS :

### ARTICLE 1 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à tout mineur âgé de 6 à 17 ans habitant le territoire de la communauté de communes Pré-Bocage Intercom, ou pour une œuvre collective à toute école du territoire de la communauté de communes.

Chaque participant ne peut soumettre qu’une seule affiche.

### ARTICLE 2 : CATÉGORIES

Les participants concourent dans la catégorie correspondant à leur tranche d’âge :

Catégorie 1 : 6-10 ans (nés entre 2013 et 2009)

Catégorie 2 : 11-14 ans (nés entre 2008 et 2005)

Catégorie 3 : 15-17 ans (nés entre 2004 et 2002)

### ARTICLE 3 : OBJET

Les affiches présentées illustreront le thème : *Les Pieds dans les Étoiles*

Les affiches devront comporter le texte suivant :

***Les Pieds dans les Étoiles***

***6 et 7 juillet 2019***

***Le Locheur***

### ARTICLE 4 : DURÉE DU CONCOURS

Le concours est ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 17 mai 2019.

Les affiches devront être reçues par voie postale **non pliées** à l’adresse suivante : Pré-Bocage Intercom 31 Rue de Vire, Aunay-sur-Odon 14260 Les Monts d’Aunay ou déposées **non pliées** à l’antenne de Pré-Bocage Intercom située à Villers-Bocage au 18 rue Émile samson 14310 Villers-Bocage, au plus tard le **vendredi 17 mai à 17h**.

### ARTICLE 5 : TECHNIQUES

La technique utilisée est laissée au libre choix de son auteur : dessin au trait, aquarelle, gouache, collage, palette graphique... En noir & blanc ou en couleur.

Toutes les techniques sont autorisées, à l’exception d’une seule : la reproduction ou la copie !

## **ARTICLE 6 : FORMATS**

- Format A3 (42 x 30 cm)
- Laisser une marge d'1cm tout autour du dessin
- Indiquer **au dos de l'affiche** en lettres capitales les éléments du coupon ci-joint. Le mieux est de découper et de coller le coupon.
- Le dessin ne doit comporter **aucun signe** distinctif (exemple : nom, signature...)

## **ARTICLE 7 : JURY**

Le jury sera composé du public présent à la clôture de la saison culturelle de Pré-Bocage Intercom « Les Pieds dans les étoiles » qui aura lieu le 6 et 7 juillet 2019 à Val-d'Arry (Le Locheur).

## **ARTICLE 8 : REMISE DES PRIX**

Les trois lauréats de chaque catégorie recevront leurs prix le 6 septembre 2019.

## **ARTICLE 9 : DROITS**

Tout candidat autorise par sa participation la communauté de communes Pré-Bocage Intercom à représenter et à reproduire sa contribution par tout procédé à titre gracieux et non exclusif dans le cadre de la communication de la communauté de communes.

## **CONTACTS CONCOURS :**

**Anne-Sophie VILLEROY, Médiatrice Culturelle :** [culture@pbi14.fr](mailto:culture@pbi14.fr)

**Mélinda ROUDIER, Coordinatrice Enfance-jeunesse :** [coordination.ej@pbi14.fr](mailto:coordination.ej@pbi14.fr)

**Tél : 02 31 77 57 48**

À remplir en lettres capitales et à coller au dos de l'affiche.

NOM\* .....

PRÉNOM\* .....

DATE DE NAISSANCE\* ..... / ..... / .....

TÉLÉPHONE\*\* .....

E-MAIL .....

ADRESSE\*\* .....

J'ATTESTE ÊTRE L'AUTEUR DU DESSIN

NOM DU REPRÉSENTANT LÉGAL\* .....

DESSIN RÉALISÉ DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME SCOLAIRE :

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT .....

DATE ..... / ..... / .....

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL

- J'accepte que les coordonnées soient diffusées auprès des usagers
- J'accepte que les coordonnées soient diffusées auprès des communes de PBI
- J'accepte que les coordonnées soient diffusées sur le site internet de PBI
- Je refuse que ces données soient traitées pour toute autre fin que ma notification au vu du résultat du concours
- Je refuse que l'ensemble des données soient diffusées

\*Informations obligatoires.

\*\* Téléphone et adresse du représentant légal. Le numéro de téléphone ne sera utilisé que pour contacter les gagnants.

Les informations personnelles recueillies peuvent faire l'objet d'un traitement informatisé. Ces informations seront utilisées pour les finalités suivantes : vous contacter pour notifier si votre enfant est lauréat du concours. Ces traitements sont nécessaires aux fins des intérêts légitimes de la communauté de communes. Ces données personnelles sont conservées pour une durée de 7 mois. Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition (en fonction du fondement juridique du traitement), sur les données personnelles qui vous concernent. Pour exercer l'un de ces droits, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : MONSIEUR LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES, 31 rue de Vire, Aunay-Sur-Odon 14260 Les monts d'Aunay. Vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 PARIS CEDEX 07.